

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

-----

**Recrutement d'un consultant individuel junior pour appuyer  
l'unité Knowledge Management (KM) dans la collecte, le  
renseignement et le suivi des contenus des catalogues et de la  
plateforme MITA du CORAF**

-----

**Date d'ouverture de l'appel : 03 octobre 2024**

**Date de clôture de l'appel : 15 octobre 2024**

-----

**AMI N° 18-2024**

Le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF) a été fondé en 1987. Le CORAF ([www.coraf.org](http://www.coraf.org)) regroupe actuellement les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) de 23 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Verde, République Centrafricaine, Tchad, Congo, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

La vision du CORAF mentionné dans son Plan stratégique 2018-2027 est un avenir où les populations et les communautés d'Afrique de l'Ouest et du Centre atteindront la sécurité alimentaire et nutritionnelle et seront prospères. Sa mission est de parvenir à une amélioration durable de la productivité, de la compétitivité et des marchés agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Pour relever ce défi, le CORAF s'appuie sur quatre (4) fonctions de base que sont : i) la coordination et le renforcement des capacités ; ii) la mise à l'échelle des technologies et des innovations ; iii) la création d'un environnement propice aux flux technologiques et à l'accroissement des échanges commerciaux au niveau régional ; et iv) la gestion des connaissances et l'apprentissage.

Dans le processus de mise en place du système de gestion des connaissances, il est prévu le développement de plateformes digitales pour soutenir les activités des départements et unités opérationnelles du CORAF.

Dans le cadre de l'optimisation de ce système, le CORAF souhaite recruter un consultant junior pour appuyer son unité Gestion de connaissance (KM).

Le Directeur Exécutif du CORAF invite les candidats ayant les qualifications requises indiquées dans les termes de références à exprimer leur intérêt pour cet appel.

Les consultants intéressés doivent soumettre une candidature indiquant qu'ils remplissent les conditions requises pour le poste concerné (CV détaillé, références concernant l'exécution de contrats similaires, expériences dans un domaine similaire, expériences dans des conditions similaires, etc).

La sélection se fera sur la base des règles contenues dans le manuel des procédures administratives, financières et comptables du CORAF.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Secrétariat Exécutif du CORAF en envoyant une correspondance à [a.nadinga@coraf.org](mailto:a.nadinga@coraf.org) en mettant en copie [procurement@coraf.org](mailto:procurement@coraf.org).

Les manifestations d'intérêts doivent être soumises par e-mail à l'adresse ci-après : [procurement@coraf.org](mailto:procurement@coraf.org) au plus tard le 15 Octobre 2024 à 17h00 GMT.

**Le Directeur Exécutif  
Dr Moumini SAVADOGO**

## TERMES DE RÉFÉRENCE

### **Recrutement d'un Consultant individuel junior pour appuyer l'unité KM dans la collecte, le renseignement et le suivi des contenus des catalogues et de la plateforme MITA du CORAF**

#### **1. Contexte**

Le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF) a été fondé en 1987. Le CORAF ([www.coraf.org](http://www.coraf.org)) regroupe actuellement les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) de 23 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Verde, République Centrafricaine, Tchad, Congo, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

La vision du CORAF mentionné dans son Plan stratégique 2018-2027 est un avenir où les populations et les communautés d'Afrique de l'Ouest et du Centre atteindront la sécurité alimentaire et nutritionnelle et seront prospères. Sa mission est de parvenir à une amélioration durable de la productivité, de la compétitivité et des marchés agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Le CORAF, un acteur majeur de la recherche agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre, reconnaît l'importance cruciale de la gestion des connaissances pour promouvoir le développement durable de l'agriculture dans la région. Dans le cadre de son plan stratégique, le CORAF accorde une attention particulière à la gestion des connaissances en tant que pilier essentiel de ses activités. Pour répondre à cet impératif, l'organisation met en place un système de gestion des connaissances amélioré, incluant des solutions numériques innovantes.

Dans le cadre de l'optimisation de ce système, le CORAF souhaite recruter un.e consultant.e junior pour appuyer son unité KM dans la gestion de contenu de sa plateforme MITA et catalogues des T&I.

#### **2. Objectifs**

Le/la consultant.e sera chargé d'assurer la collecte, l'organisation et la classification des contenus pertinents pour la plateforme MITA du CORAF et les catalogues des T&I du CORAF en collaboration avec les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) et les partenaires.

#### **3. Tâches**

Les tâches du/ de la consultant.e consiste entre autres à :

- Assurer, en collaboration avec la responsable de la gestion des connaissances, l'élaboration des catalogues pour les technologies et innovations agricoles (T&I) du CORAF, ainsi que leur mise à jour sur la plateforme MITA du CORAF.

- Collecter et organiser les informations pertinentes pour enrichir les bases de données et les ressources documentaires du CORAF (MITA, catalogues T&I), en collaborant avec les SNRA et partenaires.
- Suivre et assurer la traçabilité des technologies et innovations présentées par les centres de spécialisation du CORAF et les centres internationaux ainsi que les intentions d'achat pour chaque événement MITA.
- Fournir un appui technique aux utilisateurs des plateformes.
- Appuyer toute autre initiative de gestion des connaissances jugée pertinente.

#### 4. Résultats et livrables attendus

Au terme de la prestation, le consultant devra produire les résultats suivants :

- Élaboration des catalogues T&I du CORAF : Catalogues sur les T&I actualisés avant et après chaque événement MITA.
- Mise à jour de la plateforme MITA : Rapports réguliers de mise à jour et base de données enrichie.
- Suivi des T&I présentées lors des événements MITA : Rapports de traçabilité post-événement et base de données actualisée.
- Support technique et amélioration de la plateforme MITA : Rapports de support technique et recommandations pour les améliorations.

#### 5. Profil requis

Pour cette mission, nous recherchons un consultant avec le profil suivant :

- Master en agronomie, science de l'information et communication, tout autre domaine connexe ;
- Maîtrise des outils et des méthodes de gestion de contenu et de système de gestion de contenu (CMS) ;
- Expérience dans la collecte, l'organisation et la classification de grandes quantités de données, de documents et de ressources numériques ;
- Avoir une expérience de travail dans le milieu agricole ;
- Expérience dans le domaine de la gestion d'une plateforme digitale ;
- Excellentes compétences en communication et en travail d'équipe ;
- Aptitude démontrée à former et à soutenir les utilisateurs dans l'utilisation des outils et des systèmes informatiques/plateformes ;
- Expérience dans le domaine du design graphique serait un atout : outils de conception graphique tels que Adobe Creative Suite (Photoshop, Illustrator, InDesign) ou équivalents ;
- Être capable de parler et d'écrire couramment le français ou l'anglais, une bonne connaissance pratique de l'autre langue serait un atout.

## 6. Durée et lieu

Le temps alloué à la mission est de six (6) mois avec une possibilité de renouvellement.

Le consultant.e devra travailler en étroite collaboration avec l'équipe du CORAF et pourra être basé(e) au CORAF ou travailler à distance en fonction des besoins du projet.

## 7. Modalités de soumission

Les consultants intéressés doivent soumettre une candidature indiquant qu'ils remplissent les conditions requises pour le poste concerné (CV détaillé, références concernant l'exécution de contrats similaires, expériences dans un domaine similaire, expériences dans des conditions similaires, etc).

Les manifestations d'intérêts doivent être soumises par e-mail à l'adresse ci-après : **procurement@coraf.org au plus tard le 15 Octobre 2024 à 17h00 GMT.**

**NB : Seules les candidatures sélectionnées seront contactées.**

### FRAUDES, CORRUPTION, CONFLITS D'INTERET, EXPLOITATION, ABUS SEXUEL ET HARCELEMENT SEXUEL

*Fraudes, corruption : les soumissionnaires, fournisseurs, entrepreneurs et leurs sous-traitants doivent observer, lors de la passation et de l'exécution des contrats les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. En particulier, ils doivent éviter tout acte de corruption et toutes manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives dans le but d'octroyer ou d'obtenir un marché passé par le CORAF. Tout comportement déviant fera l'objet de sanctions appropriées (annulation du marché, exclusion des marchés futurs passés par le CORAF, licenciement du personnel du CORAF coupable de ces actes.*

*Conflits d'intérêts : Les règles du CORAF exigent que toute entreprise qui participe à une procédure de passation de marchés ne se trouve pas en situation de conflits d'intérêts. Deux cas de figure peuvent être envisagés :*

- *L'entreprise fournit des biens, des travaux ou des services (autres que des services de consultants) qui font suite ou sont directement liés aux services de conseil pour la préparation ou l'exécution d'un projet qu'elle a fourni ou qu'une entreprise qui lui est affiliée a fournis ;*
- *L'entreprise (son personnel y compris) entretient une proche relation d'affaires ou familiale avec un membre du personnel du CORAF : i) qui intervient directement ou indirectement dans la préparation du dossier d'appel d'offres ou des spécifications du marché, et/ou dans le processus d'évaluation pour ledit marché ; ou ii) qui pourrait intervenir dans l'exécution ou la supervision de ce même marché.*

*L'expression « Exploitation et Abus Sexuels (EAS) » englobe les significations ci-après :*

- *L'« Exploitation Sexuelle » (ES), définie comme le fait d'abuser ou de tenter d'abuser d'un état de vulnérabilité, de pouvoir différentiel ou de confiance à des fins sexuelles, incluant, mais sans y être limité, le fait de profiter monétairement, socialement ou politiquement de l'exploitation sexuelle d'une autre personne;*
- *Les « Abus Sexuels » (AS), définis comme toute intrusion physique ou menace d'intrusion physique de nature sexuelle, soit par force ou sous des conditions inégales ou par coercition ;*
- *Le « Harcèlement Sexuel » (HS) est défini comme toute avance sexuelle importune, toute demande de faveurs sexuelles ou tout autre comportement verbal ou physique à connotation sexuelle par le personnel de l'Entrepreneur à l'égard d'autres personnels de l'Entrepreneur ou du Maître d'Ouvrage ;*

*Toute entreprise qui s'avérerait être en situation de conflit d'intérêts ou d'exploitation, d'abus ou d'harcèlement sexuel ne pourra obtenir un marché du CORAF.*

(Fin du document)